



Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg  
Luxembourg, le 22 août 2019

Concerne : Demande d'interpellation

Monsieur le Président,

Conformément à notre règlement interne, je souhaite interpellier le Gouvernement au sujet du projet de plan national intégré en matière d'énergie et de climat du Luxembourg couvrant la période 2021-2030.

Dans le cadre de cette interpellation, j'aimerais aborder notamment les points et questions suivants :

Après avoir présenté son projet du plan national intégré en matière d'énergie et de climat le 18 février 2019, la Commission Européenne répond, en date du 18 juin 2019 et après évaluation de ce projet, par neuf recommandations pour le gouvernement du Luxembourg. Entre autres, la Commission demande « à compléter les informations sur les politiques et mesures prévues pour la réduction ambitieuse envisagée des émissions de gaz à effet de serre (...), « à présenter des mesures détaillées pour réaliser l'objectif en matière de transport (...) », « à clarifier les objectifs nationaux et les objectifs de financement en matière de recherche, d'innovation et de compétitivité (...) » » à fournir une évaluation complète des besoins globaux d'investissement pour réaliser les objectifs » et à fournir « des précisions sur les incidences des objectifs, politiques et mesures prévus sur l'emploi, les compétences et en matière sociale ».

Pour le groupe parlementaire du CSV, il s'avère utile de discuter les remarques et critiques formulées par la Commission dans un débat public au sein de la Chambre des Députés et ceci avant fin décembre, date limite de l'envoi de la version finale du plan national.

Lors de cette interpellation il importe surtout d'aborder les recommandations de la Commission formulées dans sa réponse du 18 juin 2019, notamment pour clarifier de façon détaillée, entre autres :

- Par quelles politiques et mesures précises le Gouvernement compte atteindre ses objectifs ambitieux pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre ?

- Par quelles politiques et mesures détaillées le Gouvernement compte réaliser son appréciable niveau d'ambition en matière de part d'énergie renouvelable dans les besoins énergétiques du pays ?
- Comment et par quelles mesures détaillées le Gouvernement estime pouvoir réaliser ses objectifs en matière de pénétration de l'électrification dans le cadre de la politique de Transport ?
- Quels sont les besoins globaux d'investissements pour réaliser les objectifs formulés et quelles ressources financières doivent-elles être mobilisées pour mettre en œuvre les politiques et mesures en cours et prévues ?
- Comment le Gouvernement compte intégrer à sa politique tous les aspects sociaux liés à une politique de transition énergétique juste et équitable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Claude Wiseler  
Député